

Index AI : PRE01/153/2011
23 March 2011

Le Guatemala expulse de force des paysans indigènes

Les autorités guatémaltèques doivent stopper les expulsions forcées visant des communautés paysannes indigènes, qui ont jusqu'à présent mis à la rue 2 500 personnes et entraîné la mort d'un homme, a déclaré Amnesty International mercredi 23 mars.

Selon certaines informations, les forces de sécurité ont utilisé des gaz lacrymogènes pour expulser de terres faisant l'objet d'un litige 12 communautés paysannes Kekchis à Valle del Polochic, dans le nord-est du Guatemala, entre le 15 et le 18 mars.

Antonio Beb Ac, ouvrier agricole, a été tué lors des expulsions et deux personnes auraient souffert de complications causées par les gaz lacrymogènes. Deux autres communautés comprenant environ 300 personnes seraient elles aussi menacées d'expulsion.

« Les expulsions à Valle del Polochic ont jusqu'à présent été menées sans réelle consultation, sans préavis, ni solution appropriée de relogement. Ces agissements doivent cesser immédiatement, a affirmé Sebastian Elgueta, chercheur sur le Guatemala à Amnesty International.

« Des milliers de personnes ont perdu leur logement et leurs moyens de subsistance. Sans abri, nourriture ni eau, elles sont exposées à d'autres atteintes aux droits humains et doivent bénéficier de la protection des autorités. Les quelque 60 familles toujours menacées d'expulsion doivent également être protégées.

« En outre, les autorités doivent veiller à mener une enquête impartiale et approfondie sur la mort d'Antonio Beb Ac, à rendre ses conclusions publiques et à traduire en justice les responsables présumés de cet homicide. »

Un juge a émis l'arrêté d'expulsion visant les 14 communautés le 7 février. Cette décision a statué sur un litige concernant la propriété de ces terres, litige opposant une société locale qui en revendique la propriété aux communautés Kekchis, qui font valoir qu'elles vivent et travaillent sur ces terres depuis 30 ans.

Le 14 mars, des membres des communautés indigènes ont rencontré les autorités afin de tenter de trouver une solution. Le lendemain, la police et l'armée ont commencé à procéder aux expulsions, semble-t-il sans préavis ni avertissement, évacuant les fermes de Miralvalle et d'Agua Caliente.

Le 16 mars, l'exploitation de Quinich a été totalement rasée. Les 17 et 18 mars, neuf autres communautés ont été expulsées, dont deux qui auraient été chassées de chez elles par erreur.

Dans les communautés de San Miguelito et Campanas, 60 familles (environ 300 personnes) vivent toujours sous la menace d'une expulsion forcée.

Le 17 mars, le bureau de la présidence a publié un communiqué annonçant que les autorités appliqueraient tous les arrêtés d'expulsion avec effet immédiat, sans préciser toutefois si elles le feraient

dans le respect du droit international.

Amnesty International redoute que les expulsions forcées ne se déroulent, comme par le passé, sans consulter les populations touchées ni leur proposer des solutions de relogement adéquat.

« Les droits humains de tous doivent être respectés. Les autorités guatémaltèques doivent veiller à ce que les plus vulnérables, les communautés indigènes ainsi que tous les groupes marginalisés, voient leurs droits civils, économiques, sociaux, politiques et culturels dûment protégés, a estimé Sebastian Elgueta.

« Si le gouvernement n'érige pas en priorité les droits fondamentaux des communautés marginalisées, les principes du droit au Guatemala continueront d'être appliqués de manière discriminatoire au détriment des peuples indigènes et de pencher en faveur des grands propriétaires terriens. »